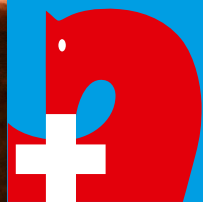




Fédération Suisse des Sports Equestres

Connaissances autour du cheval



L'offre en matière de formation initiale et de formation continue de la Fédération Suisse des Sports Equestres: pour les sportives et les sportifs équestres mais également pour les amis des chevaux qui ne montent pas.



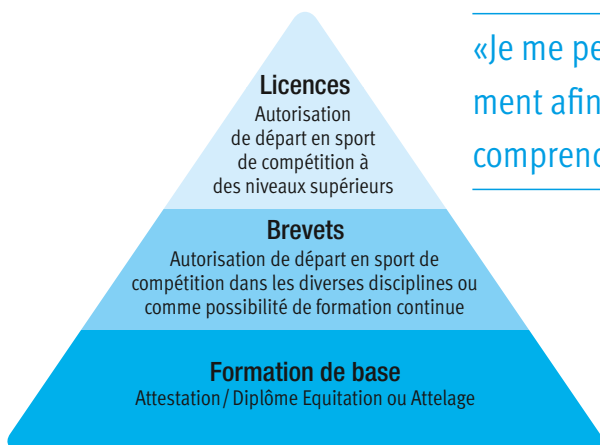
C'est en forgeant qu'on devient forgeron

Des sportives et des sportifs équestres parfaitement formés sont un but important de la Fédération Suisse des Sports Equestres. Et qu'importe si la voie les conduit au sport de compétition ou que pour eux, la priorité consiste à partager un bon moment dans la nature lors d'une sortie à cheval ou avec un attelage. Une bonne formation permet d'assurer le bien-être de nos chevaux et de nos poneys et d'améliorer l'acceptation des sportives et sportifs équestres dans l'espace public et au sein de la population.

Celui qui d'une manière ou d'une autre est au contact avec les chevaux doit constamment se demander: est-ce que j'ai les con-

naissances de base nécessaires en ce qui concerne la détention des chevaux, leur nourriture, leur santé, pour évaluer correctement les situations auxquelles mon cheval est confronté, quitte à faire rapidement appel le cas échéant à des spécialistes? Est-ce que je m'applique en permanence à élargir ce savoir afin de tenir compte des nouvelles connaissances?»

Afin d'accompagner les passionnés du cheval dans leur formation de base et leur formation continue, la FSSE a élaboré un concept d'apprentissage qui développe systématiquement les connaissances équinés des cavaliers, des meneurs et des personnes qui ne montent pas.



«Je me perfectionne constamment afin de toujours mieux comprendre mon cheval»

Le savoir est bénéfique pour le bien du cheval et il aide à prévenir les accidents

Formation de base

La «Formation équestre de base» est la formation de base pour les cavaliers, les meneurs et tous les autres passionnés du cheval. Elle se focalise sur des rapports en toute sécurité avec le cheval dans diverses situations du quotidien. Dans le cas d'un examen avec diplôme, aucun obstacle ne doit être sauté lors de l'épreuve d'équitation et lors d'un examen avec attestation, l'équitation est même totalement supprimée. Ainsi, la «Formation équestre de base» est accessible à tous les amis du cheval qu'ils souhaitent ou non pratiquer la compétition. Elle est cependant la condition sine qua non pour des formations complémentaires, par exemple pour celles permettant de participer à des compétitions.

«Même si je ne monte pas, je peux suivre la formation équestre de base et obtenir une attestation.»

En plus de l'enseignement pratique de l'équitation et de l'attelage ou du travail au sol en tant que travail de base avec le cheval à la main, la «Formation équestre de base» dispense des connaissances dans les domaines suivants:

- le comportement correct avec le cheval: les particularités de sa nature et de son comportement
- la détention des chevaux: alimentation et soins
- l'équipement (selle, bride, harnais, etc.): la bonne adaptation et l'utilisation correcte
- le corps et la santé du cheval: anatomie, maladies les plus fréquentes, premiers secours
- le comportement à avoir et monter/ mener dans l'espace public ainsi que la législation correspondante

Où puis-je trouver le cours de formation de base adapté?

Tous les cours de formation de base organisés par des formateurs reconnus par la FSSE figurent dans notre banque de données Internet info.fnch.ch > **Formation**. L'inscription se fait ensuite directement auprès de l'organisateur du cours.

L'apprentissage avec les chevaux est une question de confiance. Rendez donc visite à l'organisateur du cours au préalable et informez-vous sur les conditions et les exigences. Le déroulement des cours de formation diverge en fonction des organisateurs. Certains cours durent plusieurs mois alors que d'autres sont proposés durant une semaine intensive.

Deux experts de la FSSE font passer l'examen final. Si l'examen est réussi, les participants reçoivent un diplôme et un pin.

Formations pour les enfants: accès au sport équestre pour les plus petits

A partir de 5 ans, les enfants peuvent acquérir des connaissances dans divers domaines par l'entremise de J+S-sport pour enfants pour recevoir un insigne. Les travaux dans l'écurie, les soins aux chevaux, les bases de l'alimentation, des informations sur l'équipement et sur les premiers secours pour les chevaux et les poneys ainsi que d'autres thèmes sont travaillés avec le formateur du cours.

Pour de plus amples informations: fnch.ch > Formation > Accès au sport équestre

Quels sont les coûts de la formation?

Les prix des cours varient en fonction des organisateurs – par exemple selon que la personne participe avec son propre cheval ou que le cours est proposé avec un cheval de manège. Les coûts comprenant les cours d'équitation, le matériel didactique, l'accès à l'e-learning ainsi que la taxe d'examen se situent entre CHF 600 et 1'000.

De plus amples informations sur la Formation équestre de base figurent sous fnch.ch > Formation > Formation de base. Sinon, il vous suffit de nous appeler au +41 31 335 43 43.





Accès au sport de compétition

Brevet

Celui qui désire participer à des concours officiels pour débutants soumis aux Règlements de la FSSE doit être détenteur d'un brevet dans la discipline concernée. Il existe par exemple des brevets pour les domaines «Dressage», «Combiné» ou «Attelage».

«Le brevet me prépare de façon ciblée à la participation au sport de compétition.»

Le brevet forme et prépare de façon ciblée les sportives et les sportifs équestres à participer aux compétitions officielles grâce aux matières d'enseignement spécifiques. Ainsi non seulement les connaissances en matière de règlements, mais également le comportement sur la place d'échauffement ou la manière de se comporter avec les concurrents et les officiels sont enseignés.

Licence

Une licence est requise pour la participation à des épreuves d'une certaine catégorie. La licence peut être obtenue lors des examens de licence ou durant l'année en cours sur la base de classements/ de résultats. La condition de base pour l'obtention d'une licence est la détention du brevet et l'affiliation à une société équestre.

Sachant que les connaissances de base exigées ainsi que celles des Règlements correspondants sont déjà examinées au niveau du brevet, la pratique en tant que cavalier ou meneur est donc déterminante pour l'obtention de la licence.

«Avec l'obtention de la licence, je suis prêt pour de plus hautes exigences.»

Où puis-je trouver le cours de brevet adapté ainsi que les dates des examens de licence?

Tous les lieux et dates des examens de brevet et de licence figurent dans notre banque de données Internet info.fnch.ch. L'inscription pour l'examen de brevet doit être directement faite auprès de l'organisateur du cours. Celui qui veut s'annoncer pour un examen de licence le fait en ligne sur sa plateforme personnelle my.fnch.ch.
info.fnch.ch > Formation
my.fnch.ch > Formations

De plus amples informations sur les brevets et les licences figurent sous fnch.ch > Sport > Brevets ou licences

Autres possibilités de formation

«Monter dans l'espace public», est une formation supplémentaire intéressante qui devrait être proposée à l'avenir aux sportifs équestres. Par ailleurs, des examens de formation pour cavaliers et meneurs, basés sur les anciens tests d'argent et d'or, enrichiront à l'avenir la palette des formations continues dans le cadre du sport équestre. Une formation équestre de base réussie (diplôme) est la condition de base minimale pour suivre une formation continue dans le sport équestre.

Des informations régulières sur les nouvelles possibilités de formation sont données sur notre site web ou dans nos newsletters.

On n'a jamais fini d'apprendre

La loi sur la protection des animaux stipule que toute personne qui s'occupe d'animaux doit tenir compte au mieux de leurs besoins et veiller à leur bien-être. Or, en tant que détenteur ou gardien de chevaux, il n'est pas toujours simple et clair de savoir comment se comporter de façon correcte et en respectant le cheval. C'est pourquoi il est de leur responsabilité éthique d'acquérir un savoir aussi large que possible et de se perfectionner en permanence.





Les points les plus importants en un coup d'œil

La Formation équestre de base

- est la base pour passer l'examen de brevet, de licence ainsi que pour toutes les autres formations continues
- peut soit aboutir à un diplôme (comprenant l'équitation ou l'attelage) ou à une attestation (sans équitation et sans attelage)
- intègre toutes les disciplines du sport équestre
- ne comporte pas de partie saut ou trail, par contre, il faut passer au pas trois barres fixées ou cavalettis

Le brevet

- permet de participer à des compétitions officielles de niveau les plus bas

La licence

- est obligatoire pour la participation aux compétitions à partir du niveau moyen jusqu'au niveau supérieur.

Et si j'ai déjà un brevet de cavalier ou de meneur?

Tous les détenteurs d'un brevet de cavalier (monte classique, Western, chevaux d'allure), qui ont passé avec succès l'examen avant le 31.12.2018 ont le droit de participer (analogue au «brevet Combiné») aux épreuves suivantes:

- épreuves de Dressage de catégorie FB
- épreuves de Saut de catégorie B
- épreuves de Concours Complet de catégorie B1

En analogie avec le nouveau «brevet Attelage», les personnes ayant passé avec succès l'examen de brevet de meneur avant le 31.12.2018 peuvent participer aux épreuves suivantes:

- épreuves officielles d'attelage de la catégorie B (degrés 4 et 5).

Des informations détaillées sur les diverses formations figurent en ligne sous fch.ch > Formation

Merci de votre intérêt!

Ouvrages recommandés

- **Les chevaux rendent les enfants forts** – Brochure d'information et de conseils pour les parents et les écoles sur l'importance du cheval pour les enfants et les adolescents, ainsi que sur l'accès au monde du cheval
- **Un cœur pour le cheval** – Ethique dans les sports équestres et dans le rapport avec le cheval: principes et matières à réflexion



Impression

Editeur: Fédération Suisse des Sports Équestres

Concept et texte: Fédération Suisse des Sports Équestres FSSE

Layout: Casalini Werbeagentur, Berne

Impression: Printgrafic AG, Berne

Photos: Salomé Wägeli (CEN), Sandra Mumprecht, Nadine Niklaus (FSSE), Nicole Basieux, iStock

Copyright: FSSE 2019, utilisation avec citation de la source.



Schweizerischer Verband für Pferdesport
Fédération Suisse des Sports Equestres
Federazione Svizzera Sport Equestri
Swiss Equestrian Federation

Case postale 726
Papiermühlestrasse 40 H
3000 Berne 22
Tél. +41 31 335 43 43
info@fnch.ch | fnch.ch
[facebook.com/fnch.ch](https://www.facebook.com/fnch.ch)